

COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL

(Division des services essentiels)

Dossier : AM-2011-2869
Cas : CM-2015-5109

Montréal, le 13 août 2015

DEVANT LE COMMISSAIRE : Pierre Flageole, juge administratif

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal (ayant succédé le 1^{er} avril 2015 au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal)

Employeur

c.

Syndicat des salariées-e-s du CRDITED de Montréal (CSD)

Association accréditée

DÉCISION

[1] Le 9 juillet 2015, la Commission reçoit une entente de services essentiels que les parties proposent de maintenir en cas de grève dans un établissement qui exploite un ou des centres de réadaptation visés par l'article 111.10 du *Code du travail*, RLRQ, c. C-27, (le **Code**).

[2] L'association accréditée représente :

« Toutes les salariées et tous les salariés de la catégorie du personnel de bureau, des techniciens et des professionnels de l'administration. »

[3] Conformément aux articles 111.10.4 et 111.10.5 du Code, il appartient à la Commission de procéder à l'évaluation de la suffisance des services et d'y apporter les modifications et les précisions qu'elle juge appropriées avant de l'approuver au regard des dispositions du Code.

[4] La Commission rappelle aux parties que les dispositions suivantes font partie intégrante de l'entente :

- Le fonctionnement normal des unités de soins intensifs et d'urgence sera assuré en tout temps, le cas échéant.
- Le libre accès d'une personne aux services de l'établissement sera assuré en tout temps, incluant les fournisseurs.
- Tous les salariés habituellement en fonction pendant un quart de travail doivent être présents et accomplir leur travail dans une proportion conforme aux pourcentages établis à l'article 111.10 du Code.
- Dans chaque unité de soins ou catégorie de services, les salariés devront exercer leur temps de grève à tour de rôle, lorsqu'il y a plus d'un salarié, de manière à assurer la continuité des soins et des services aux usagers.
- Dans le cas où un salarié est seul dans son titre d'emploi, ce dernier ne doit pas interrompre la continuité des soins et des services. L'exercice de son droit de grève n'est possible que si les conditions de travail habituelles lui permettent de quitter son poste de travail. À défaut, il doit exercer son droit de grève en demeurant présent sur les lieux de travail et il doit alors cesser la grève si une situation particulière nécessite son intervention immédiate.
- L'employeur fournit à l'association accréditée qui en fait la demande les informations nécessaires à la préparation des horaires de travail des salariés visés.
- Lors d'une situation exceptionnelle ou urgente, l'association accréditée négociera rapidement avec l'employeur et fournira le nombre de salariés désignés pour répondre à la situation.
- Afin de voir à l'application des services essentiels, les parties désigneront chacune une ou des personnes responsables des communications ainsi que les moyens mis en place pour assurer ces dernières.
- Advenant des problèmes d'application des services essentiels, les parties doivent en discuter afin de trouver une solution. À défaut, la Commission doit en être avisée pour qu'elle puisse fournir l'aide nécessaire.
- L'entente est valide pour toute période de grève jusqu'à la signature d'une convention collective ou de ce qui en tient lieu, sous réserve des pouvoirs de la Commission de la modifier.

[5] Après examen de l'entente et compte tenu des modifications et précisions apportées, le cas échéant, la Commission conclut que cette dernière est conforme au Code.

EN CONSÉQUENCE, la Commission des relations du travail

DÉCLARE que les services essentiels à maintenir pendant une grève sont ceux énumérés à l'entente ci-annexée, incluant les modifications et les précisions apportées par la présente décision, le cas échéant;

DÉCLARE suffisants les services essentiels qui y sont prévus;

RAPPELLE que nul ne peut déroger à une entente approuvée par la Commission.

Pierre Flageole

M. Vincent Lehouillier
Représentant de l'employeur

M^{me} Lucie Geneau
Représentante de l'association accréditée

PF/ms



CSD
CENTRALE DES
SYNDICATS
DÉMOCRATIQUES

Montréal, le 9 juillet 2015

PAR TÉLÉCOPIEUR 514 873-3112

Commission des relations du travail
35, rue de Port-Royal Est, 2^e étage
Montréal, Québec H3L 3T1

ASSOCIATION ACCRÉDITÉE	REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION
Syndicat des salarié-e-s du CRDITED de Montréal (CSD) 9405, rue Sherbrooke Est, bureau 2000 Montréal, Québec H1L 6P3	Monsieur Denis Giguère Centrale des syndicats démocratiques 9405, rue Sherbrooke Est, bureau 2000 Montréal, Québec H1L 6P3 514 899-1070 poste 6017 giguered@csd.qc.ca
Centre de réadaptation en déficiences intellectuelles et en troubles envahissants du développement de Montréal 8000, Notre-Dame Lachine, Québec H8R 1H2	Madame Christine Landry Ressources humaines 75, rue de Port-Royal Est, bureau 110 Montréal, Québec H3L 3T1 514 387-1234 poste 425 christine.landry@crditedmtl.ca

OBJET : Dépôt d'une entente de services essentiels
V/☐ : AM-2001-2869

Madame, Monsieur,

Les parties, dans ce dossier mentionnées en titre, vous déposent une entente de services essentiels que les parties proposent de maintenir en cas de grève dans un établissement visé et cela, selon l'article 111.10 du *Code du travail*.

À cet effet, vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- entente des services essentiels à maintenir en cas de grève;
- liste des salariés.


Auriez-vous l'amabilité d'accueillir la présente entente selon ses conclusions.

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné si des informations supplémentaires vous sont nécessaires.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

POUR LE : Syndicat des salarié-e-s du
CRDITED de Montréal (CSD)

DG/ng


Denis Giguère
Conseiller syndical CSD

p.j. (2)

c.c. Mme Christine Landry, RH CRDITED Mtl (par courriel)

9405, rue Sherbrooke Est
Bureau 2000
Montréal (Québec)
H1L 6P3
Tél.: 514 899-1070
Télec.: 514 899-1216

**SERVICES ESSENTIELS À MAINTENIR EN CAS DE GRÈVE
EN POURCENTAGE DU NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES**

(réf. articles 111.10 à 111.10.3 du Code du travail)

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION ACCRÉDITÉE

Nom de l'association accréditée : Syndicat des salarié-e-s du CRDITED de Montréal (CSD)
(syndicat)

N° d'accréditation : AM-2001-2869

L'ASSOCIATION ACCRÉDITÉE REPRÉSENTE

Catégorie du personnel de bureau, des techniciens et de professionnels de l'administration

2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

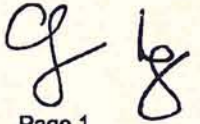
Nom de l'établissement : Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal

Région administrative : 06

Installations visées : Toutes les installations de l'établissement

L'ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PRÉSENTE EXPLOITE

Missions	% selon 111.10 du Code du travail
Centre de réadaptation (CR)	90 %


Page 1

3. Lors d'une grève, l'association accréditée s'engage à maintenir, par quart de travail, 100 % des salariés qui seraient habituellement en fonction lors de cette période. Dans son unité de soins ou sa catégorie de service, chaque salarié travaillera durant le pourcentage de temps requis selon les différentes missions susmentionnées. Ainsi, selon son lieu de travail, chaque salarié travaillera soit 90 % de son temps normalement travaillé.

Le temps de grève s'exercera à tour de rôle, de manière à assurer la continuité des soins et des services.

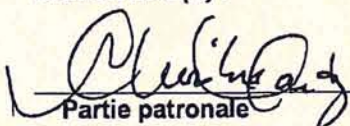
4. Un salarié accomplissant seul les fonctions de son titre d'emploi ne doit pas interrompre la continuité des soins et des services. L'exercice de son temps de grève n'est possible que si ses conditions de travail habituelles permettent qu'il quitte son poste de travail.
5. L'employeur fournit à l'association accréditée qui en fait la demande les informations nécessaires à la préparation des horaires de travail des salariés visés.

6. Le temps de grève s'établit en fonction des horaires normaux de travail des salariés habituellement affectés dans chacun des services et dans chacune des unités de soins.

Dans la mesure où le syndicat a les informations sur les horaires de travail en temps requis, il s'engage à fournir à l'employeur 48 heures avant le début de la grève, une liste pour chacun des services concernés et par quart de travail, indiquant le moment et la durée de grève prévus pour chaque salarié qui doit faire la grève. L'horaire de grève sera conçu de manière à respecter les pourcentages requis et l'exercice de la grève se fera à tour de rôle afin d'assurer la continuité des soins et des services. Cette liste demeurera en vigueur tant et aussi longtemps que le syndicat ne transmettra pas à l'employeur, à la suite de modifications que ce dernier pourrait apporter à l'horaire de travail, une liste révisée comportant les mêmes particularités.

7. Le fonctionnement normal des unités de soins intensifs et d'urgence sera assuré, le cas échéant.
8. Le libre accès d'une personne aux services de l'établissement sera assuré, incluant les fournisseurs.
9. En cas de situation exceptionnelle ou urgente, l'association accréditée s'engage, d'une part, à négocier rapidement avec l'employeur, le nombre de salariées et, d'autre part, à fournir les salariés désignés pour répondre à la situation.
10. Afin de voir à l'application des services essentiels, l'association accréditée ou chacune des parties, s'il s'agit d'une entente, désignera une ou des personnes responsables des communications ainsi que les moyens mis en place pour assurer ces communications.
11. Sur demande de l'une ou l'autre des parties, celles-ci se réuniront pour résoudre tout problème découlant de l'application de la présente entente ou, dans le cas d'une liste, l'association accréditée en discutera avec l'employeur pour trouver une solution. À défaut, l'une ou l'autre des parties avise la Commission afin que celle-ci puisse fournir l'aide nécessaire.
12. Le présent document est valide pour toute période de grève jusqu'à la signature d'une convention collective ou de ce qui en tient lieu, sous réserve des pouvoirs de la Commission de le modifier.
13. Le syndicat reconnaît avoir transmis la liste de services essentiels et les annexes, le cas échéant, à l'employeur et lui avoir offert de négocier une entente de services essentiels à maintenir en cas de grève.

SIGNATURE(S) :


Partie patronale (signature)


Partie syndicale (signature)

CHRISTINE LANDRY
(Inscrire le nom en lettres moulées)

LUCIE GAGNON
(Inscrire le nom en lettres moulées)

Date : 201707108
Téléphone : 514387-1234 p. 425

Date : 8 juillet 2015
Téléphone : 514364-2282 p. 2418

Courriel : christine.landry@crediteamtl.ca

Courriel : syndicat.eso.crediteamtl@gmail.com

Liste des employés pour les services
essentiels
Catégorie 3 (bureau)
Données au 19 juin 2015

NO DIR	DESCRIPTION	NO DIR	UNITE ADMINO	UNHEADM	MATRI	PRENOM	NOM	POSTE NUMERO	STATUT POSTE	POSTE ETAT	ETAT AFFECT	TITRE EMPLOI
3	DSR A/R SUP ADMIN	3	DSR ADAPT./ READAP.	35005	A/R-GESTION/ADM	50698	SOPHIE	1005345	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH-ADMINISTRATION
4	DSR MVS SUP ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45005	MVS-GESTION/ADM	51057	CHANTALE	1005354	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	ADJOINT DE DIRECTION
2	DSP AEO	2	DSP	22300	AEO-GESTION/ADM	51631	STEPHANIE	1005348	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.2 SECR
2	DSP AEO	2	DSP	22300	AEO-GESTION/ADM	51934	ANNIE	1000061	1	Vacant	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
2	DSP AEO	2	DSP	22300	AEO-GESTION/ADM	52047	NICOLE	1005348	1	Comblé	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECR
2	DSP AEO	2	DSP	22310	PROC CLINIQUE	50420	GENEVIEVE	1005355	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM. CL.4 ADM
2	DSP AEO	2	DSP	22315	SIPAD	51122	LISE	1005357	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH-ADMINISTRATION
2	DSP AEO	2	DSP	22315	SIPAD	51201	NATHALIE	1005373	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH-ADMINISTRATION
2	DSP AEO	2	DSP	22315	SIPAD	51391	FRANCIS	1005347	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
2	DSP AEO	2	DSP	22315	SIPAD	51962	OLIVIER	1005344	1	Vacant	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
2	DSP PRAT/RISQ/SANTE	2	DSP	23300	PR PROF SPEC-GES/ADM	50466	LOUISE	1005370	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
2	DSP PRAT/RISQ/SANTE	2	DSP	23300	PR PROF SPEC-GES/ADM	50821	DIANE	1000929	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
2	DSP PRAT/RISQ/SANTE	2	DSP	23315	SOINS SANTE-INF/ADM	51430	CARMEN	1005363	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
2	DSP PRAT/RISQ/SANTE	2	DSP	23325	GESTION RISQUES-ADM	50029	CYNTHIA	1005356	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
2	DSP PRAT/RISQ/SANTE	2	DSP	23325	GESTION RISQUES-ADM	50430	MOSTAFA	1005365	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
2	DSP PRAT/RISQ/SANTE	2	DSP	23325	GESTION RISQUES-ADM	51950	LOUBNA	1005341	1	Vacant	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
3	A/R EST PROF/SUP ADM	3	DSR ADAPT./ READAP.	35110	A/R-EST GEST/ADM RAC	50857	MARTINE	1005351	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
3	A/R EST PROF/SUP ADM	3	DSR ADAPT./ READAP.	35110	A/R-EST GEST/ADM RAC	51203	MANON	1005346	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECR
3	A/R EST PROF/SUP ADM	3	DSR ADAPT./ READAP.	35110	A/R-EST GEST/ADM RAC	51253	MALIKA	1005350	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
3	A/R EST PROF/SUP ADM	3	DSR ADAPT./ READAP.	35110	A/R-EST GEST/ADM RAC	51261	CELINE	1005337	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 SECRE
3	A/R NORD PROF/ADMIN	3	DSR ADAPT./ READAP.	35205	A/R-NORD ADM	50603	ANNA	1005364	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
3	A/R NORD PROF/ADMIN	3	DSR ADAPT./ READAP.	35205	A/R-NORD ADM	50843	ODETTE	1005343	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECR
3	A/R NORD PROF/ADMIN	3	DSR ADAPT./ READAP.	35205	A/R-NORD ADM	50985	CAROLINE	1005339	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
3	A/R CENTRE PROF/ADMIN	3	DSR ADAPT./ READAP.	35410	A/R-CTRE GEST/ADM RA	50132	ISABELLE	1005349	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
3	A/R CENTRE PROF/ADMIN	3	DSR ADAPT./ READAP.	35410	A/R-CTRE GEST/ADM RA	50449	ANGELIQUE	1005359	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
3	A/R S-O 0-100 TSA	3	DSR ADAPT./ READAP.	35505	A/R-SUD-OUEST ADM	51112	NITASHA	1005362	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
3	A/R S-O 0-100 TSA	3	DSR ADAPT./ READAP.	35505	A/R-SUD-OUEST ADM	51288	MURIELLE	1005360	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 SECRE
3	A/R S-O 0-100 TSA	3	DSR ADAPT./ READAP.	35505	A/R-SUD-OUEST ADM	52033	MONIQUE	1005360	1	Comblé	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE

1	DIRECTION GENERALE	1	DIRECTION GENERALE	11101	ADMIN DGA	51485	ISABELLE	PERRIN	1000598	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
1	DIRECTION GENERALE	1	DIRECTION GENERALE	14101	COMM. PLAINTE QUAL.	51210	JOHANNE	LEBLANC	3000300	3	Vacant	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
1	SERV. ADJ. A LA DG	1	DIRECTION GENERALE	12101	SERV.COM.ARCH.-ACC	50136	SONIA	BLANCHET	1000252	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	SPEC. PROCEDES ADM.
1	SERV. ADJ. A LA DG	1	DIRECTION GENERALE	12101	SERV.COM.ARCH.-ACC	50227	MICHELINE	MIGNEAULT	1000493	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
1	SERV. ADJ. A LA DG	1	DIRECTION GENERALE	12101	SERV.COM.ARCH.-ACC	50311	SYLVIE	CARLE	1000073	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT(E) INFORMATION
1	SERV. ADJ. A LA DG	1	DIRECTION GENERALE	12101	SERV.COM.ARCH.-ACC	50910	CATHERINE	LABRECHE	1000769	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT(E) INFORMATION
1	SERV. ADJ. A LA DG	1	DIRECTION GENERALE	12101	SERV.COM.ARCH.-ACC	50996	MARIE-EVE	POULIN	1000519	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT(E) INFORMATION
1	SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13214	INFRAS PROJ. NFORM	50191	NANCY	GROSS	3000009	3	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR
1	SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13214	INFRAS PROJ. NFORM	51192	SAID	EL MOUCHAQUIR	1000820	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR
1	SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13214	INFRAS PROJ. NFORM	51567	STEPHANE	FORTIN	1000251	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	ANALYSTE EN INFO
1	SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13214	INFRAS PROJ. NFORM	51745	RANDI	DERTZO	1001082	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR
1	SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13314	CENTRE SERV INFORM.	50331	SEBASTIEN	PROULX	1000541	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR
1	SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13314	CENTRE SERV INFORM.	50544	EDOUARD	AGUILAR	1000540	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.3 ADM
1	SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13314	CENTRE SERV INFORM.	50868	SAVERIO	VENDITTI	1000007	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR
1	SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13314	CENTRE SERV INFORM.	50938	DONALD	GODBOUT	3000014	3	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM. CL.4 ADM
1	SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13314	CENTRE SERV INFORM.	51677	CLAUDE	LAMARRE	1000310	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR
1	MVS PAV. PIERREFONDS	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45410	MVS-PFDS ADM	50383	FRANCINE	LEGER	1005372	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
1	MVS PAV. PIERREFONDS	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45410	MVS-PFDS ADM	50934	JULIE	BEAUCAGE	1005369	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
1	MVS EST COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45135	EST SUIVI RNI ADM A	50681	MANON	MARTIN	1005353	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.3 SECR
1	MVS EST COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45145	EST SUIVI RNI ADM B	51005	BRIGITTE	PERRON	1005342	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
1	MVS EST COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45145	EST SUIVI RNI ADM B	51491	GUILAUME	DEGRYSE	1005338	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECR
1	MVS EST COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45165	EST SUIVI RNI ADM D	51224	ICHRAF	BOUAFIF	1005366	1	Vacant	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
1	MVS C-N COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45235	C-N SUIVI RNI ADM A	51343	CELINE	ROY	1005374	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
1	MVS C-N COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45245	C-N SUIVI RNI ADM B	50779	CLAIRE	DELISLE	1005948	1	Vacant	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.3 ADM
1	MVS C-N COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45245	C-N SUIVI RNI ADM B	51701	NADIA	MALAJATI	1005352	1	Vacant	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
1	MVS C-N COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45255	C-N SUIVI RNI ADM C	51186	MARIE-THERESE	COCULLO	1005340	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECR
1	MVS S-O COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45335	S-O SUIVI RNI ADM A	51464	GUYLAINE	PELLETIER	1005367	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
1	MVS S-O COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45345	S-O SUIVI RNI ADM B	51672	MARIE JOYEUSE	BERNADOTTE	1005358	1	Vacant	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.3 ADM
1	MVS S-O COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45355	S-O SUIVI RNI ADM C	51939	MARIE MYRLENE	ROMAGE-DIEUDONNE	1005368	1	Vacant	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECR
1	MVS S-O COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45365	S-O SUIVI RNI ADM D	50414	JOCELYNE	LAVOIE	1005361	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
1	DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	60105	ADMIN PERS	51627	MARIE-CLAUDE	JOLIVET	1001090	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	ADJOINT DE DIRECTION
1	DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	60105	ADMIN PERS	51916	LYNDA	ROUSSEAU	1001115	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	SPEC. PROCEDES ADM.
1	DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	60105	ADMIN PERS	51954	YAN	MAISONNEUVE-GAUTHIER	1000062	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT GESTION PERS

DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61100	REM. AV. SOC. RH	50458	GUYLAINE	PROVENCHER	1001518	1	Comblé	REMP. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61100	REM. AV. SOC. RH	50943	JASMINE	HUET	1000105	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61100	REM. AV. SOC. RH	51576	MELANIE	NOBILE	1001049	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61100	REM. AV. SOC. RH	51629	STEPHANIE	LAROSE	1001518	1	Comblé	TIT. CONGÉ	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61105	GESTION LISTE RAPPEL	50138	CHANTAL	GAGNE	1000091	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61105	GESTION LISTE RAPPEL	50314	GERMAINE	ROCHELEAU	1000298	1	Comblé	TIT. CONGÉ	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61105	GESTION LISTE RAPPEL	50537	SUZANNE	ROCHELEAU	1000297	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61105	GESTION LISTE RAPPEL	50646	CHARLES	VIETZ	1000930	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61105	GESTION LISTE RAPPEL	50834	ROXANE	BELANGER	3000048	3	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61105	GESTION LISTE RAPPEL	50906	IRINA	ESKIVEL	3000049	3	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61105	GESTION LISTE RAPPEL	51000	CHANTALE	HEBERT	1000890	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	61105	GESTION LISTE RAPPEL	51999	NADINE	POUX	1000297	1	Comblé	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	62100	SERV. REL. TRAV. DRH				1001092	1	Vacant		TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	62100	SERV. REL. TRAV. DRH	50110	MICHELINE	THERIEN	1000582	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	63106	SERV. DOT. RECR. DRH	50627	MARTINE	ASPIROT	1000296	1	Comblé	TIT. PROTEGÉ	AGENT ADM CL.1 SECRE
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	63106	SERV. DOT. RECR. DRH	50627	MARTINE	ASPIROT	1000517	1	Comblé	REMP. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	63106	SERV. DOT. RECR. DRH	50723	ANJELINA	WAZIR	1000517	1	Comblé	TIT. PROTEGÉ	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	63106	SERV. DOT. RECR. DRH	51656	CATHERINE	BLOUIN	1001055	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	63106	SERV. DOT. RECR. DRH	51814	LYNE	CROSNIER	1000296	1	Comblé	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	64105	G. PRES. TRAV DRH	50374	CLAUDETTE	VIENS	1000259	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50048	NATHALIE	LEFORT	1000610	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50057	ZAREMA	TSOY	1000891	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50066	ANDRE	SARRAZIN	1000006	1	Comblé	TIT. CONGÉ	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50115	MARIE-FRANCE	DENIGER	1000283	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT GESTION FIN.
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50140	EDNA	LANDRY	1000286	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50298	DANIEL	BEAUMIER-CARIGNAN	1001502	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50334	JOHANNE	GAUTHIER	1000640	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50401	PIERRE	FORGET	1000547	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50403	AFIWA	AFATSAWO	1000627	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50486	MARTIN	LAPORTE	1000289	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50509	HUNG	CHAK	1000285	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50752	GUYLAINE	DRAPEAU	1000611	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT GESTION FIN.
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50796	AGATHE	MENARD	1000288	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 ADM

DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50893	MARIO	PAQUIN	1000844	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50895	JULIA ELENA	HERRERA ACOSTA	1000506	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	50905	ALINE	LAPOINTE	1000003	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	51054	ISABEL	CHAYER	1000924	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	51241	LUCIE	GENEAU	1000625	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	51272	EMILIEN	LANDRY	1000287	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	51292	GHERMAN	MURZIN	1000625	1	Comblé	REMP. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	51313	DANIELLE	FISET	1001070	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	51627	MARIE-CLAUDE	JOLIVET	1001090	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	ADJOINT DE DIRECTION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	51698	MAXIME	LEMIRE-PAQUIN	1000284	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	71103	SERV. RESS. FINANCIERE	51816	MARIE-CLAUDE	GUILBERT	1001072	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT GESTION FIN.
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	80200	APPROVISIONNEMENT	50565	JULIEN	YERGEAU	1000121	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	80200	APPROVISIONNEMENT	51591	ALAIN	ETHIER	1000639	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA	80200	APPROVISIONNEMENT	51630	MARIA ROSARIO	VERA ORTEGA	1001057	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
DIR SERV TECH ET APP	8	DSTI	80120	ADM SERV. TECH. DSTA	51902	ADIL	MECHKOURI	1001081	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT D'APPROVISIONN
DIR SERV TECH ET APP	8	DSTI	80120	ADM SERV. TECH. DSTA	51465	LUCE	BARIBEAU	1001058	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR SERV TECH ET APP	8	DSTI	82007	SERV. TECH. ENT.REP.	51685	MYRIAM	LAUZIERE	1001513	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR RECH TRANSF CONN	9	DRTC	90100	ADMIN DRTC	50387	DIANE	VENNE	1001517	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
DIR RECH TRANSF CONN	9	DRTC	92100	FORM. /STAGE/DOC.	50238	ISABELLE	VALOIS	1001515	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. ADMINISTRATION
DIR RECH TRANSF CONN	9	DRTC	92100	FORM. /STAGE/DOC.	51059	ANNA	GAGNON	1000790	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	BIBLIOTHECAIRE
DIR RECH TRANSF CONN	9	DRTC	92100	FORM. /STAGE/DOC.	51478	FLAVIE	JOUANDON	3000113	3	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. DOCUMENTATION
DIR RECH TRANSF CONN	9	DRTC	92100	FORM. /STAGE/DOC.	51670	GUYLAINE	ARSENAULT	1001089	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM